

18 août 2023

Guinée : Le système éducatif

Avertissement

Ce document, rédigé conformément aux [lignes directrices](#) communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine, a été élaboré par la DIDR en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière et ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1. Enseignement préscolaire	3
2. Enseignement primaire et secondaire	4
2.1. Primaire	4
2.2. Secondaire.....	4
2.2.1. Premier cycle : collège.....	4
2.2.2. Second cycle : lycée.....	5
3. Autres enseignements	7
3.1. Enseignement technique et professionnel	7
3.2. Education coranique et enseignement islamique.....	8
4. Enseignement supérieur.....	9
5. Coûts de l'éducation	11
5.1. Enseignement préscolaire	11
5.2. Enseignement primaire et secondaire	11
5.3. Enseignement technique et professionnel	12
5.4. Enseignement universitaire	13
6. Corruption et violences en milieu scolaire	14
Bibliographie.....	16

Résumé : En Guinée, seule l'école primaire est gratuite et obligatoire. Des données récentes indiquent que près de 40 % des enfants et adultes de 5 à 24 ans ne sont jamais allés à l'école. Pourtant, le nombre d'élèves et d'établissements augmente. Le système éducatif est largement dominé par le privé car le public manque de moyens. Malgré les bourses existantes, l'école reste une dépense majeure pour les parents d'élèves et les étudiants. La corruption et d'autres violences touchent les élèves et les étudiants.

Abstract: In Guinea, only elementary school is free and compulsory. Recent data show that almost 40 % of children and adults aged 5 to 24 have never been to school. Yet the number of pupils and schools is increasing. The education system is largely dominated by the private sector, as the public sector lacks resources. Despite existing scholarships, school remains a major expense for parents and students. Schools and universities are affected by corruption and violence.

Nota : La traduction des sources en langues étrangères est assurée par la DIDR.

1. Enseignement préscolaire

L'enseignement préscolaire, qui précède le cycle primaire, n'est pas obligatoire en Guinée.

L'enseignement préscolaire vise à « préparer les enfants à l'enseignement primaire tout en favorisant leur épanouissement. Il concerne les enfants de 3 à 5 ans pour un encadrement qui dure trois ans. Il est pratiqué dans les écoles maternelles et les centres d'encadrement communautaire ». ¹ On peut trouver également d'autres appellations selon les formules proposées. ²

Le taux de préscolarisation des enfants âgés de 3 à 5 ans reste très faible en Guinée, même s'il est en constante augmentation. Il s'élève à 21,7 % en 2016 contre 10,4 % en 2007. Ces données peuvent être sous-évaluées car elles ne prennent pas en compte les enfants scolarisés dans les écoles coraniques. ³

L'offre préscolaire recoupe une variété importante de formules : communautaires ⁴, publiques ou privées (laïques, franco-arabes ⁵, catholiques et protestantes). Ces formules « se distinguent certes par leur statut, mais aussi par une grande variété dans leurs ressources, leurs modalités de fonctionnement, ainsi que dans la nature, le contenu et la qualité des activités qu'elles mettent en œuvre, et par voie de conséquence, dans leur préparation effective des enfants au primaire ». ⁶

Seules deux structures préscolaires publiques étaient recensées en 2019 dans le pays. La majorité des structures préscolaires sont privées et sont concentrées en milieu urbain. ⁷

Les écoles communautaires

Les écoles communautaires sont des initiatives des communautés, qui visent à dispenser l'école à des enfants souvent défavorisés et écartés du système scolaire formel. L'initiative est portée par une communauté locale, avec le soutien financier d'une ONG ou d'un bailleur de fonds. Contrairement aux écoles privées, elles sont à but non lucratif. Elles sont apparues afin de répondre à une explosion de la demande en matière d'éducation que le système public n'était pas en mesure d'absorber, surtout en milieu rural. Aussi appelées écoles « spontanées », « parallèles » ou « clandestines », « de base » ou « de parents », elles recouvrent souvent des réalités différentes. Dans certains pays, elles disposent d'un statut juridique, leur création est reconnue et soutenue par l'Etat pour combler les lacunes du système public mais ce n'est pas toujours le cas. Les enseignants communautaires sont rémunérés par les communautés ou les parents d'élèves. ⁸

En Guinée, leur développement est récent et principalement concentré en milieu rural. Elles « sont construites, équipées et entretenues par les communautés et implantées dans des endroits relativement éloignés des écoles dites formelles. Des personnes recrutées localement s'occupent de l'enseignement et de l'éducation des enfants ». Elles peuvent représenter une part importante des effectifs des élèves et enseignants dans certaines régions. Les enseignants qui dispensent les cours ne sont pas nécessairement passés par des écoles de formation. ⁹

Actuellement, la part des enfants scolarisés dans les écoles communautaires reste faible. D'après les statistiques officielles, en 2016 13 % des enfants au niveau préscolaire étaient scolarisés dans des écoles communautaires, et seulement 3 % des élèves de primaire. ¹⁰

¹ Guinée, Ministères en charge du secteur de l'éducation et de la formation, UNESCO, UNICEF, 04/2019, p. 44, [url](#)

² Guinée, Ministères en charge du secteur de l'éducation et de la formation, UNESCO, UNICEF, 04/2019, p. 202, [url](#)

³ Guinée, Ministères en charge du secteur de l'éducation et de la formation, UNESCO, UNICEF, 04/2019, p. 204, [url](#)

⁴ Voir encadré.

⁵ Voir partie 3.2.

⁶ Guinée, Ministères en charge du secteur de l'éducation et de la formation, UNESCO, UNICEF, 04/2019, p. 208, [url](#)

⁷ Guinée, Ministères en charge du secteur de l'éducation et de la formation, UNESCO, UNICEF, 04/2019, p. 208, [url](#)

⁸ MARCHAND Jacques, IIPÉ UNESCO, 2000, [url](#) ; MARTIN Jean-Yves, « Les écoles spontanées en Afrique subsaharienne », Cahiers d'études africaines, 169-170, 2003, p. 19-39, [url](#)

⁹ UNESCO, Bureau international d'éducation, 12/2010, p. 23-24, [url](#) ; Guinée, MESRS, Banque mondiale, IIEP UNESCO, 2006, [url](#)

¹⁰ Guinée, Ministères en charge du secteur de l'éducation et de la formation, UNESCO, UNICEF, 04/2019, p. 48-49, [url](#)

2. Enseignement primaire et secondaire

2.1. Primaire

L'enseignement primaire et secondaire relève du ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (MENA).¹¹

L'école primaire est obligatoire en Guinée. Pourtant, « environ 1,6 million d'enfants et jeunes guinéens entre 5 et 16 ans (soit 44 % de cette tranche d'âge) sont en dehors du système éducatif » et « jusqu'à 40 % des Guinéens âgés de 5 à 24 ans n'ont jamais été scolarisés ». La non-scolarisation touche davantage les filles, les enfants en milieu rural et les foyers les plus pauvres. L'abandon ou l'exclusion du système éducatif est notamment lié à des problématiques de genre et de coût. « Le retard dans l'accès à l'école est souvent considéré comme un premier facteur favorisant l'abandon précoce des élèves, en particulier chez les filles. En effet, ces dernières atteignent l'âge du mariage alors qu'elles sont encore dans les classes fondamentales et sont forcées de quitter le système ». Par ailleurs, « chez les garçons, des questions de coût d'opportunité entre les exigences de la vie (nécessité de se prendre en charge ou aide à la famille) et la poursuite des études concourent parfois à leur abandon précoce à partir d'un certain âge ».¹²

L'entrée à l'école primaire se fait généralement à l'âge de 7 ans. Cependant, « depuis l'arrêté ministériel n° 1236/MEPU-A/CAB/2015 du 2 novembre 2015 visant à redynamiser l'accès après la maladie à virus Ebola, ce niveau d'enseignement peut désormais accueillir les enfants à partir de 6 ans au lieu de 7 ans auparavant ».¹³

L'école primaire dure six ans et s'étend sur 6 niveaux, de la 1^{ère} année à la 6^{ème} année. La 6^{ème} année, qui correspond à la dernière année de l'enseignement primaire, est sanctionnée par le Certificat d'études élémentaires (CEE). Sa réussite permet l'entrée en 7^{ème} année.¹⁴

Dans l'ensemble, le taux d'achèvement du primaire et de réussite au CEE reste faible. De nombreux élèves quittent l'école avant d'avoir terminé le cycle primaire.¹⁵

En 2023, le taux de réussite au CEE s'élève à 44 % pour moins de 350 000 inscrits.¹⁶ L'examen se compose de différentes épreuves basées sur les enseignements du programme scolaire, telles que dictée, rédaction, sciences d'observation et de l'éducation, éducation civique et morale, histoire, géographie ou encore calcul.¹⁷

Les établissements primaires publics ou communautaires représentent la majorité de l'offre scolaire. La moitié des établissements sont concentrés dans les trois régions de N'Zérékoré, Kankan et Kindia. À l'inverse, il existe très peu d'écoles primaires publiques à Conakry. Dans la région de Conakry, 48 % des établissements du premier cycle sont privés et 88 % au sein de la ville de Conakry.¹⁸

2.2. Secondaire

2.2.1. Premier cycle : collège

L'entrée en 7^{ème} année est conditionnée par l'obtention du CEE. L'âge d'accès officiel en classe de 7^{ème} année est de 13 ans. Le collège se compose de quatre années qui s'étendent de la 7^{ème} année à la 10^{ème} année. Les élèves accèdent au collège à l'âge de 12 ans. La 10^{ème} année est sanctionnée par le Brevet d'études de premier cycle (BEPC) et l'obtention du BEPC conditionne l'accès à la 11^{ème} année.¹⁹

Tout comme dans l'enseignement primaire, l'âge d'accès au premier cycle d'enseignement secondaire a été reculé en 2015 d'un an pour encourager la scolarisation au lendemain de la crise Ebola.

¹¹ Guinée, Ministères en charge du secteur de l'éducation et de la formation, UNESCO, UNICEF, 04/2019, p. 44, [url](#)

¹² Guinée, Ministères en charge du secteur de l'éducation et de la formation, UNESCO, UNICEF, 04/2019, p. 4-8, [url](#)

¹³ Guinée, Ministères en charge du secteur de l'éducation et de la formation, UNESCO, UNICEF, 04/2019, p. 44-45, [url](#)

¹⁴ Guinée, Ministères en charge du secteur de l'éducation et de la formation, UNESCO, UNICEF, 04/2019, p. 44-45, [url](#)

¹⁵ Guinée, Ministères en charge du secteur de l'éducation et de la formation, UNESCO, UNICEF, 04/2019, p. 54, [url](#)

¹⁶ Aminata.com, 29/06/2023, [url](#)

¹⁷ Guinee7.com, 05/06/2023, [url](#) ; Bkinfo7.com, 29/03/2023, [url](#)

¹⁸ Guinée, Ministères en charge du secteur de l'éducation et de la formation, UNESCO, UNICEF, 04/2019, p. 103-104, [url](#)

¹⁹ Guinée, Ministères en charge du secteur de l'éducation et de la formation, UNESCO, UNICEF, 04/2019, p. 44-45, [url](#)

Cependant, les ministères chargés de l'éducation rapportent en 2019 que la mesure n'était pas appliquée.²⁰

Le BEPC se déroule à la fin de chaque année scolaire, comme le CEE et le baccalauréat unique (BU). En 2023, le taux d'admission au BEPC s'élève à 34,05 % sur un total de 169 485 candidats inscrits.²¹

Le nombre d'élèves scolarisés au premier cycle du secondaire progresse. Il a augmenté de 32 % entre 2002 et 2016. L'enseignement privé progresse également, mais la part de l'enseignement public reste majoritaire.²²

2.2.2. Second cycle : lycée

Le second cycle s'étend sur trois ans : la 11^{ème} année, la 12^{ème} année et la terminale. L'année de terminale se clôt avec les épreuves du BU qui ont généralement lieu en fin d'année scolaire, à la même période que le CEE et le BEPC.²³

Le BU se décline en séries telles que Sciences expérimentales (SE), Sciences mathématiques (SM) ou encore Sciences sociales (SS).²⁴ Le taux de réussite au BU atteignait 27,46 % pour 104 083 inscrits.²⁵

Dans l'ensemble, le nombre d'élèves scolarisés au second cycle du secondaire a progressé. Il a doublé entre 2006 et 2016. Il progresse davantage dans le secteur privé, où il a été multiplié par près de cinq dans les établissements privés. « Le privé représente plus de la moitié (51 %) des effectifs scolarisés en 2016 contre seulement 18 % en 2006 ». ²⁶

²⁰ Guinée, Ministères en charge du secteur de l'éducation et de la formation, UNESCO, UNICEF, 04/2019, p. 44-45, [url](#)

²¹ Guineetime.info, 03/07/2023, [url](#)

²² Guinée, Ministères en charge du secteur de l'éducation et de la formation, UNESCO, UNICEF, 04/2019, p. 49, [url](#)

²³ Guinée, Ministères en charge du secteur de l'éducation et de la formation, UNESCO, UNICEF, 04/2019, p. 189, [url](#)

²⁴ Bkinfos.com, 29/03/2023, [url](#)

²⁵ Guineematin.com, 15/07/2023, [url](#)

²⁶ Guinée, Ministères en charge du secteur de l'éducation et de la formation, UNESCO, UNICEF, 04/2019, p. 50, [url](#)

France		Age ²⁷	Guinée	
Maternelle	Petite section	3	Enseignement préscolaire	
	Moyenne section	4		
	Grande section	5		
Primaire	CP	6	Primaire	1 ^{ère} année (CP1)
	CE1	7		
	CE2	8		2 ^{ème} année (CP2)
	CM1	9		3 ^{ème} année (CE1)
	CM2	10		4 ^{ème} année (CE2)
Collège	Sixième	11		5 ^{ème} année (CM1)
	Cinquième	12	6 ^{ème} année (CM2)	
	Quatrième	13	Collège	7 ^{ème} année
	Troisième	14		8 ^{ème} année
Lycée	Seconde	15		9 ^{ème} année
	Première	16	10 ^{ème} année	
	Terminale	17	Lycée	11 ^{ème} année
	18	12 ^{ème} année		
	19	Terminale		

Comparaison du parcours d'enseignement général en France et en Guinée (crédit : DIDR-OFPPRA)

²⁷ Il s'agit d'un âge théorique à valeur indicative. En réalité, l'abandon et le redoublement sont fréquents.

3. Autres enseignements

3.1. Enseignement technique et professionnel

En parallèle de l'enseignement général, il existe un parcours technique et professionnel, qui relève de la compétence du ministère de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Emploi (METFPE).²⁸

Le post-primaire « accueille les élèves déscolarisés de l'enseignement primaire (surtout au niveau CM2) et du premier cycle secondaire pour une durée comprise entre 9 et 18 mois ». Le niveau est sanctionné par le Certificat de qualification professionnelle (CQP).²⁹

L'ETFP de type A « vise les titulaires du BEPC et constitue donc une alternative au lycée général. Ce cycle d'une durée de deux ou trois ans est sanctionné par le Brevet d'études professionnelles (BEP) au bout de deux années de formation et le Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) après trois années de formation ». ³⁰

L'ETPF de type B « concerne les élèves titulaires du baccalauréat et ceux ayant achevé le type A. Cette formation a une durée de deux ou trois ans en fonction des programmes et de l'approche. Elle est sanctionnée par le Brevet de technicien supérieur (BTS) ». ³¹

L'alphabétisation concerne les adultes de 15 ans ou plus. La formation se déroule sur un an. ³²

L'éducation non formelle (ENF) vise les enfants entre 9 à 15 ans qui n'ont jamais été scolarisés. Elle dure 3 ans et se structure sur le modèle de l'enseignement primaire. A la fin de leur parcours, les enfants peuvent obtenir une attestation de fin de formation ou bien passer l'examen du CEE qui permet de réintégrer l'enseignement général. ³³

Les élèves peuvent être orientés de l'enseignement général vers l'enseignement technique et vice-versa en fonction de différentes passerelles qui sont illustrées dans le schéma en infra. ³⁴

Dans l'ensemble, l'EFTP restent « très peu développé » et tourné « essentiellement vers le secteur tertiaire ». L'enseignement technique et professionnel est assuré par des établissements publics et privés. La part d'établissements privés est plus importante que les établissements publics et est en augmentation. Pour autant, les « capacités d'accueil restent insuffisantes au regard des effectifs potentiels d'apprenants ». Les établissements d'enseignement technique et professionnel sont répartis inégalement sur le territoire. Ils sont localisés principalement dans les régions de Conakry et de Kindia. ³⁵

Les formations portent sur une grande diversité de filières professionnelles telles que l'agriculture et la sylviculture, le commerce et la réparation d'automobiles, l'hébergement et la restauration ou encore la construction par exemple. ³⁶

Les élèves candidatent dans les institutions et les programmes par l'intermédiaire de la plateforme en ligne Parcours Pro Guinée.³⁷ Le cout de l'inscription sur la plateforme s'élève en 2023 à 20 000 francs guinéens.³⁸ A titre comparatif, le salaire minimum mensuel s'élève officiellement à 550 000 GNF³⁹ depuis sa revalorisation par les autorités de transition en 2022.⁴⁰

Des concours d'entrée et des examens de sortie ont lieu chaque année. ⁴¹

²⁸ Guinée, Ministères en charge du secteur de l'éducation et de la formation, UNESCO, UNICEF, 04/2019, p. 44-45, [url](#)

²⁹ Guinée, Ministères en charge du secteur de l'éducation et de la formation, UNESCO, UNICEF, 04/2019, p. 44-45, [url](#)

³⁰ Guinée, Ministères en charge du secteur de l'éducation et de la formation, UNESCO, UNICEF, 04/2019, p. 44-45, [url](#)

³¹ Guinée, Ministères en charge du secteur de l'éducation et de la formation, UNESCO, UNICEF, 04/2019, p. 44-45, [url](#)

³² Guinée, Ministères en charge du secteur de l'éducation et de la formation, UNESCO, UNICEF, 04/2019, p. 44-45, [url](#)

³³ Guinée, Ministères en charge du secteur de l'éducation et de la formation, UNESCO, UNICEF, 04/2019, p. 44-45, [url](#)

³⁴ Guinée, Ministères en charge du secteur de l'éducation et de la formation, UNESCO, UNICEF, 04/2019, p. 44-45, [url](#)

³⁵ Guinée, METFPE, 12/2019, p. 16, [url](#)

³⁶ Guinée, METFPE, 12/2019, p. 48-51, [url](#)

³⁷ Parcours Pro Guinée, s.d., [url](#)

³⁸ Parcours Pro Guinée, s.d., [url](#)

³⁹ Environ 58 euros.

⁴⁰ Guineenews.org, 01/06/2022, [url](#)

⁴¹ Guineematin.com, 22/10/2022, [url](#) ; Afriqexams.com, 07/03/2023, [url](#)

3.2. Education coranique et enseignement islamique

Il existe peu d'informations disponibles sur l'éducation coranique et l'enseignement islamique en Afrique de l'Ouest. L'essentiel des informations collectées proviennent d'un rapport conjoint de l'UNICEF et d'un cabinet de consultance publié en 2018, qui propose une catégorisation des écoles coraniques ou islamiques en Afrique de l'Ouest pour faciliter la lecture et appréhender la diversité de leurs formes.⁴²

L'éducation coranique et islamique est généralement assurée par trois types d'institutions : l'école coranique, la médersa et l'université.⁴³

L'école coranique est une institution traditionnelle non-formelle, reposant principalement sur la mémorisation du Coran et des valeurs traditionnelles. En Afrique de l'Ouest, son apparition remonte au VII^{ème} siècle. L'école coranique ne se déroule pas dans une école moderne, mais elle dépend du maître qui l'enseigne. L'éducation coranique peut donc être dispensée au domicile de la famille qui emploie le maître coranique, à son domicile, dans une mosquée ou même être itinérante.⁴⁴ Ce maître coranique est appelé « karamoko » en Guinée.⁴⁵ Les élèves se réunissent autour du maître et doivent être capables de répéter le Coran en arabe, sans pour autant connaître la langue ou bien en comprendre le sens. En Guinée, les écoles coraniques sont nombreuses, mais elles ne sont ni reconnues, ni recensées, ni soutenues par l'Etat. Certaines écoles coraniques proposent une formule plus moderne, avec des cours d'alphabétisation ou de calcul, qui peuvent bénéficier d'un soutien de l'Etat.⁴⁶

La médersa est une structure éducative formelle, qui se distingue de l'école coranique parce qu'elle se déroule dans une école et combine à la fois apprentissage de la langue arabe, des sciences islamiques et des matières séculières comme l'histoire ou les mathématiques.⁴⁷

Historiquement, le développement des médersas en Afrique de l'Ouest est impulsé à partir des années 1950 par les islamistes réformistes qui étaient partis se former en Egypte et dans le monde arabe. A leur retour, ils mettent en cause la légitimité de l'école coranique et militent pour un enseignement moderne de l'islam sur le modèle de l'école classique. Ils se heurtent dans un premier temps à la résistance du système colonial et de l'islam traditionnel.⁴⁸ D'après Alpha Ousmane Barry, docteur en sciences du langage, après l'indépendance de la Guinée en 1958, le régime de Sékou Touré, qui a rompu ses liens avec la France du général De Gaulle et l'Occident, réoriente sa politique de coopération « vers les pays du Golfe en assurant une promotion de la langue et de la culture arabes ».⁴⁹ D'après l'historienne Muriel Gomez-Perez, le régime de Sékou Touré entend conserver un contrôle sur l'islam et ses élites religieuses. Dans le domaine de l'éducation, des mesures sont prises à partir des années 1970 pour nationaliser l'enseignement de la langue arabe. Cela se traduit par exemple par la suppression des écoles arabes privées en 1974. Certains enseignants arabophones sont réintégrés au corps enseignant du système public, mais d'autres refusent leur intégration et entrent en résistance. En 1972, une école franco-arabe privée est créée par El Hadj Oumar Touré à Kankan. D'autres écoles franco-arabes privées continuent de se développer en parallèle. L'Etat poursuit sa politique de reconnaissance des diplômes arabophones qui aboutit en 1990 à l'harmonisation des diplômes et la création d'un baccalauréat franco-arabe qui crée une passerelle vers l'enseignement supérieur. Néanmoins, l'enseignement de l'arabe reste peu valorisé et les débouchés limités pour les élites arabophones.⁵⁰

On peut distinguer aujourd'hui trois catégories de médersas : les médersas privées et non reconnues par l'Etat, les médersas privées et reconnues par l'Etat et les médersas publiques. Les médersas publiques ont la spécificité de dépendre du système éducatif public tout en dispensant un enseignement religieux. Reconnues par l'Etat, les médersas privées suivent le curriculum national et peuvent bénéficier d'un appui de l'Etat. Les médersas privées qui ne sont pas reconnues par l'Etat n'ont pas un curriculum harmonisé mais le contenu peut s'en rapprocher. Les médersas privées ou publiques reconnues par l'Etat dispensent leurs enseignements en français et en arabe, avec une prédominance

⁴² ROY Emilie, HUMEAU Philippe, QUALE, UNICEF, 01/2018, [url](#)

⁴³ UNICEF, 2018, [url](#)

⁴⁴ ROY Emilie, HUMEAU Philippe, QUALE, UNICEF, 01/2018, p. 21, [url](#)

⁴⁵ DIA Hamidou, HUGON Clothilde, D'AIGLEPIERRE Rohen, Afrique contemporaine, 2016, p. 106-110, [url](#)

⁴⁶ ROY Emilie, HUMEAU Philippe, QUALE, UNICEF, 01/2018, 2018, [url](#)

⁴⁷ ROY Emilie, HUMEAU Philippe, QUALE, UNICEF, 01/2018, [url](#)

⁴⁸ ROY Emilie, HUMEAU Philippe, QUALE, UNICEF, 01/2018, [url](#)

⁴⁹ BARRY Alpha Ousmane, « Le français et les langues nationales en Guinée : complémentarité ou accommodation ? », p. 45-64, [url](#) dans NGALASSO-MWATHA Musanji (dir.), Presses universitaires de Bordeaux, 2014, 456 p., [url](#)

⁵⁰ GOMEZ-PEREZ Muriel dans Ndaywel è Nziem Isidore Ndaywel è Nziem éd., Images, mémoires et savoirs. Une histoire en partage avec Bogumil Koss Jewsiewicki. Paris, Karthala, « Hommes et sociétés », 2009, p. 435-460, [url](#)

pour le français, qui est la langue officielle, conformément au curriculum national. Elles sont aussi appelées écoles franco-arabes. Dans les médersas privées, l'enseignement est aussi bilingue mais l'accent est mis sur l'enseignement de l'arabe.⁵¹

Le baccalauréat franco-arabe qui est reconnu par les autorités se déroulent en même temps que les examens nationaux. Il assure une passerelle vers l'enseignement supérieur général ou islamique.⁵² Depuis les années 2000, les grandes universités publiques de Conakry, Kankan et Labé disposent de départements dédiés à l'enseignement de la langue et de la civilisation arabe.⁵³ Il existe aussi en Guinée des établissements supérieurs islamiques privés comme l'université *Al Eamar* dont la création remonte à 2006 et qui délivre plusieurs diplômes supérieurs reconnus par l'Etat.⁵⁴

Pour autant, l'enseignement franco-arabe est aujourd'hui considéré en perte de vitesse et souffre de difficultés structurelles. L'Union des écoles franco-arabes de Guinée estime que l'enseignement franco-arabe a été laissé intentionnellement à l'abandon par l'Etat, en particulier depuis l'accession au pouvoir de l'ancien président Alpha Condé en 2011. L'organisation pointe du doigt l'absence de programme de valorisation de la langue arabe en Guinée, le manque de subvention accordées par l'Etat, la suspension des bourses pour les étudiants de la filière franco-arabe, la faible insertion des élites arabophones dans la fonction publique, le tout sur fonds d'amalgame entre langue arabe et radicalisation religieuse.⁵⁵

D'après l'Union des écoles franco-arabes de Guinée, l'enseignement franco-arabe représente en 2016 18 % des établissements scolaires de Guinée et une demie douzaine d'universités publiques et privées dispensent tout ou partie de leurs enseignements en langue arabe.⁵⁶

Depuis leur accession au pouvoir en 2021, les autorités de transition se sont toutefois prononcées en faveur du rétablissement des bourses pour les élèves de cette filière.⁵⁷

4. Enseignement supérieur

Le système universitaire relève de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche scientifique (MESRS) contrairement à l'enseignement primaire et secondaire qui relève du ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA).⁵⁸

L'université Gamal Abdel Nasser de Conakry, qui est la première université du pays, a été fondée en 1960. Elle reste aujourd'hui la plus grande université du pays et compte pour l'année universitaire 2018-2019 plus de 18 000 étudiants inscrits. A titre comparatif, l'université Julius Nyerere de Kankan, qui est la deuxième université du pays en terme d'effectif étudiant, compte plus de 9 700 étudiants pour la même année universitaire.⁵⁹

Depuis 1972, l'accès à l'université était conditionné non seulement à l'obtention du baccalauréat mais aussi à la réussite du concours d'entrée.⁶⁰ A partir du début des années 2000, le nombre d'étudiants connaît une forte augmentation car le concours d'entrée à l'université est supprimé. De plus, l'Etat prend en charge les frais de scolarité des étudiants orientés vers les universités privées par l'Etat afin de compenser la faible capacité d'accueil des universités publiques.⁶¹ Depuis 2008, la Guinée a réformé son système universitaire pour s'aligner sur le modèle international LMD (Licence Master Doctorat).⁶²

⁵¹ DIA Hamidou, HUGON Clothilde, D'AIGLEPIERRE Rohen, « Le monde des écoles coraniques. Essai de typologie pour le Sénégal », *Afrique contemporaine*, 2016/1, n° 257, p. 106-110, [url](#) ; GANDOLFI Stefania, *Cahiers d'études africaines*, 2003, p. 261-277, [url](#) ; ROY Emilie, HUMEAU Philippe, *QUALE*, UNICEF, 01/2018, [url](#)

⁵² ROY Emilie, HUMEAU Philippe, *QUALE*, UNICEF, 01/2018, p. 44, [url](#)

⁵³ *Guineematin.com*, 23/12/2021, [url](#)

⁵⁴ *Universiteactu.com*, 27/01/2022, [url](#)

⁵⁵ Facebook, Islam Info In Guinea, publication du 30/12/2022, [url](#)

⁵⁶ *Visionguinee.info*, 19/12/2022, [url](#)

⁵⁷ *Laguinee.info*, 06/01/2022, [url](#)

⁵⁸ Guinée, Ministères en charge du secteur de l'éducation et de la formation, UNESCO, UNICEF, 04/2019, p. 44, [url](#)

⁵⁹ Guinée, MESRS, 05/2020, [url](#)

⁶⁰ DOUMBOUYA Mamady, 07/2021, p. 41, [url](#)

⁶¹ DOUMBOUYA Mamady, 07/2021, p. 46, [url](#)

⁶² Guinée, Ministères en charge du secteur de l'éducation et de la formation, UNESCO, UNICEF, 04/2019, p. 45, [url](#)

Depuis 2015, l'orientation des bacheliers vers les établissements d'enseignement supérieur se fait à travers la plateforme GUPOL.⁶³ Récemment, certains bacheliers ont affirmé avoir été victime d'arnaques à travers GUPOL.⁶⁴

Le nombre d'étudiants dans le secteur privé a fortement augmenté depuis 2007. Ces effectifs ont été largement absorbés par le secteur privé. Environ un étudiant sur deux fréquente un établissement privé contre 5 % en 2007.⁶⁵

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS) recense pour l'année universitaire 2018-2019 au moins 17 institutions d'enseignement supérieur publiques et 36 institutions d'enseignement supérieur privées, surtout concentrées dans la capitale Conakry : ⁶⁶

Liste des institutions d'enseignement supérieur publiques :

- Université Gamal Abdel Nasser de Conakry
- Université Général Lansana Conté de Sonfonia
- Université Julius Nyéréré de Kankan
- Université de Labé
- Université de Kindia
- Université de N'Zérékoré
- Institut Supérieur des Sciences de l'Education de Guinée
- Institut Supérieur de L'Information et de la Communication
- Institut Supérieur Agronomique et Vétérinaire de Faranah
- Institut Supérieur des Mines et Géologie de Boké
- Institut Supérieur de Technologie de Mamou
- Institut Supérieur de Formation à Distance
- Institut Supérieur d'Architecture et d'Urbanisme
- Institut Supérieur des Arts de Guinée
- Institut Supérieur des Sciences et de Médecine Vétérinaire de Dalaba
- Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises de Guinée
- Ecole Supérieur du Tourisme et de l'Hôtellerie. ⁶⁷

Liste des institutions d'enseignement supérieur privées :

- École Supérieure Internationale de Gestion
- École Supérieure d'Ingénierie de Yattaya
- Institut de Formation en Développement
- Institut de Management d'Études Économiques et Comptables
- Institut National de l'Enseignement Technique
- Université René Levesque
- Institut Supérieur d'Informatique et de management - Université des nouvelles technologies
- Institut Universitaire des Hautes Études de Guinée
- Université Amadou Dieng
- Université Amadou Dieng Labé
- Université Amadou Dieng Sangoyah
- Université *Al -Eamar* (Franco-Arabe)
- Université Avicenne de Guinée
- Université Barack Obama
- Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest
- Université Conakry Le Prince
- Université pour le Développement Communautaire
- Université Elhadj M'Bemba Toure
- Université Française de Guinée
- Institut d'Études Économiques et Gestion Fayol Plus
- Université International Cheick Modibo Diara

⁶³ JA, 18/04/2018, [url](#) ; Anadolu Agency, 20/10/2017, [url](#) ; JA, 13/04/2016, [url](#)

⁶⁴ Universiteactu.com, 10/11/2021, [url](#)

⁶⁵ Guinée, Ministères en charge du secteur de l'éducation et de la formation, UNESCO, UNICEF, 04/2019, p. 4, [url](#)

⁶⁶ Guinée, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS), 05/2020, [url](#)

⁶⁷ Guinée, MESRS, 05/2020, [url](#)

- Université Kofi Annan de Guinée
- Université Libre de Guinée
- Université La Source
- Université Mahatma Gandhi
- Université Mercure International
- Université Nongo Conakry
- Université International Collège
- Université Simbaya
- Université Nabaya de Karifamoria Kankan
- Université Nelson Mandela
- Université Privée Général Lansana Conté Minière
- Université Roi Hassan II
- Université Roi Mohamed VI Conakry
- Université Syba
- Université Victor Hugo. ⁶⁸

5. Coûts de l'éducation

5.1. Enseignement préscolaire

D'après les statistiques officielles disponibles, pour un cursus préscolaire de trois ans, « les frais annuels à la charge des parents s'établissent en moyenne à un peu plus de 430 000 GNF par élève⁶⁹. Selon les établissements, ils varient de 27 000 GNF à un peu plus de 1,8 million ». ⁷⁰ Cela s'explique par le fait que ces structures disposent de peu de ressources provenant des autorités ou d'autres organismes de soutien afin de financer leur fonctionnement. ⁷¹

En plus des frais de scolarité, les frais annexes (cantine, uniforme, fourniture...) constituent souvent des dépenses importantes pour les parents. Par exemple, « en 2016/2017, les parents ont dépensé en moyenne 577 000 GNF⁷² pour préscolarisier leur enfant ». ⁷³

Cependant, les « dépenses totales varient nettement selon les formules : les frais moyens s'élèvent à un peu plus de 150 000 GNF⁷⁴ dans le communautaire, à environ 920 000 GNF⁷⁵ dans le privé et surtout à 1,8 million de GNF⁷⁶ dans le public. Ces dépenses sont aussi très différentes au sein de chacune des formules, entre les structures ». Les parents estiment le plus souvent que ces dépenses restent « difficiles à supporter » en particulier en ce qui concerne les frais de scolarité et l'achat des fournitures. ⁷⁷

5.2. Enseignement primaire et secondaire

En principe, l'école primaire est gratuite et obligatoire en Guinée. « Même si l'école publique est censée être gratuite en Guinée, certains frais additionnels restent à la charge des parents, notamment les cotisations pour l'association des parents d'élèves, les fournitures scolaires et l'uniforme dans les écoles publiques, sans oublier la prise en charge du salaire des enseignants dans les écoles communautaires, voire dans certaines écoles publiques ». ⁷⁸

Il n'existe pas d'enquête officielle récente portant sur les dépenses des ménages pour l'éducation, qui comprennent les frais de scolarité dans les établissements privés, les uniformes et les fournitures

⁶⁸ Guinée, MESRS, 05/2020, [url](#)

⁶⁹ Environ 46 euros.

⁷⁰ Entre 3 et 190 euros.

⁷¹ Guinée, Ministères en charge du secteur de l'éducation et de la formation, UNESCO, UNICEF, 04/2019, p. 224, [url](#)

⁷² Environ 61 euros.

⁷³ Guinée, Ministères en charge du secteur de l'éducation et de la formation, UNESCO, UNICEF, 04/2019, p. 230, [url](#)

⁷⁴ Environ 15 euros.

⁷⁵ Environ 97 euros.

⁷⁶ Environ 191 euros.

⁷⁷ Guinée, Ministères en charge du secteur de l'éducation et de la formation, UNESCO, UNICEF, 04/2019, p. 230, [url](#)

⁷⁸ Guinée, Ministères en charge du secteur de l'éducation et de la formation, UNESCO, UNICEF, 04/2019, p. 141 et note de bas de page 87, [url](#)

scolaires.⁷⁹ Pour autant, les frais de scolarité dans les établissements privés représentent un coût important pour les parents, surtout à la période de rentrée scolaire.⁸⁰

D'après le média *Eco Finance Guinée*, qui réalise un état des lieux des dépenses scolaires pour l'année 2020-2021, « chaque enfant se présente en classe avec les fournitures scolaires dont il dispose » dans les établissements publics, tandis que dans les établissements privés les élèves reçoivent une liste de fournitures scolaires que les parents doivent se procurer. « Le coût des fournitures scolaires est environ 400 000 GNF⁸¹ pour un enfant inscrit dans une école élémentaire, 500 000 GNF⁸² au secondaire (collège), et peut aller jusqu'à 1 000 000 GNF⁸³ pour le lycée. Le prix des tenues scolaires est entre 80 000 et 200 000 GNF⁸⁴ et le cartable (sac à dos) est de 80 000 à 250 000 GNF⁸⁵ ». Cette somme ne tient pas compte des frais de scolarité, d'inscription ou de réinscription.⁸⁶

Les parents d'élèves « peuvent recourir aux banques » pour obtenir « des crédits destinés à couvrir les dépenses relatives à la scolarité des enfants avec un taux de remboursement faible », ajoute le média *Eco Finance Guinée*.⁸⁷

En outre, les frais de scolarité dans les écoles privées étaient en augmentation ces dernières années. En 2018, un reportage du site d'actualités *Guineematin.com* constate une « augmentation des frais de scolarité allant de 50 000 GNF à 300 000 GNF⁸⁸ pour l'année » qui concerne « aussi bien le préscolaire (maternelle) que l'élémentaire et le secondaire ».⁸⁹

En 2021, la présidente de la Fédération guinéenne des parents d'élèves (FEGUIPAE), Adama Sow, dénonce les pratiques de certaines écoles publiques qui exigent des parents d'élèves de s'acquitter des frais de scolarité – dont le règlement est normalement réparti en tranches – au moment de l'inscription alors que seuls les frais d'inscription ou de réinscription devraient être exigibles pour inscrire l'enfant à l'école.⁹⁰

En 2022, le ministre de l'Education nationale, Guillaume Hawing, annonce le plafonnement des frais d'inscription et de réinscription dans les écoles privées pour l'ensemble du territoire à 150 000 GNF⁹¹ pour l'inscription et 100 000 GNF⁹² pour la réinscription. L'objectif est de soulager les parents d'élèves de l'enseignement privé.⁹³

Le média *Eco Finance Guinée* assure pourtant que « le plafonnement des frais d'inscription et de réinscription instauré par le ministère de l'Enseignement pré-universitaire et de l'Alphabétisation n'est pas appliqué dans certains établissements. Il serait de 250 000 GNF à 500 000 GNF⁹⁴ auquel il faut ajouter les frais de scolarités qui sont en moyenne de 2 000 000 à 5 000 000 GNF⁹⁵ ».⁹⁶

5.3. Enseignement technique et professionnel

Depuis 2022, les élèves de l'enseignement technique et professionnel public bénéficient tout comme les élèves de l'enseignement supérieur de bourses d'études et d'entretien. Ces bourses visent à couvrir les frais de transport, restauration, hébergement ainsi que les fournitures. Elles sont octroyées et

⁷⁹ Guinée, Ministères en charge du secteur de l'éducation et de la formation, UNESCO, UNICEF, 04/2019, p. 141 et note de bas de page 87, [url](#)

⁸⁰ *Guineematin.com*, 30/11/2020, [url](#)

⁸¹ Environ 42 euros.

⁸² Environ 52 euros.

⁸³ Environ 105 euros.

⁸⁴ Entre 8 et 21 euros.

⁸⁵ Entre 8 et 26 euros.

⁸⁶ *Eco Finance Guinée*, 04/10/2022, [url](#)

⁸⁷ *Eco Finance Guinée*, 04/10/2022, [url](#)

⁸⁸ Entre 5 et 31 euros.

⁸⁹ *Guineematin.com*, 05/09/2018, [url](#)

⁹⁰ *Guineelites.org*, 03/11/2021, [url](#)

⁹¹ Environ 15 euros.

⁹² Environ 10 euros.

⁹³ Agence Ecofin, 07/09/2022, [url](#) ; *Guineenews.com*, 03/10/2022, [url](#)

⁹⁴ Entre 26 et 52 euros.

⁹⁵ Entre 211 et 529 euros.

⁹⁶ *Eco Finance Guinée*, 04/10/2022, [url](#)

renouvelées selon certaines conditions. Leur montant varie en fonction des filières et des types d'écoles.⁹⁷

« Le montant mensuel de la bourse d'entretien est de 150 000 GNF⁹⁸ pour les élèves inscrits dans les écoles de santé et les autres filières ; 200 000 GNF⁹⁹ pour ceux qui sont dans les écoles nationales d'agriculture et d'élevage (ENAE), les Ecoles régionales des arts et métiers (ERAM), le Centre d'Education à l'environnement et au développement (CEED), l'école nationale des agents techniques des eaux et forêts (ENATEF) et 250 000 GNF¹⁰⁰ pour ceux des écoles normales d'instituteurs (ENI) », selon le site d'information *Guineematin.com*.¹⁰¹

5.4. Enseignement universitaire

Si l'on distingue généralement les établissements supérieurs publics et les établissements supérieurs privés, dans les faits la distinction reste assez trouble car jusqu'à récemment il existait également des formations privées au sein même des établissements publics. De plus, les formations de master et doctorat sont généralement payantes et onéreuses. En attirant les étudiants les plus fortunés, ces formations constituent une source de revenus pour les universités publiques de Conakry. Les autorités de transition, qui sont installées depuis 2021, ont annoncé leur intention de mettre fin à cette pratique.¹⁰²

Si les sources publiques consultées par la DIDR contiennent peu de données synthétisées, plusieurs sources tendent à suggérer que suivre des études supérieures en Guinée représente un coût important pour les étudiants.

A l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry le coût global des formations varie pour un candidat national entre 7 et 17 millions GNF.¹⁰³ Il faut par exemple compter 10,25 millions GNF¹⁰⁴ pour un diplôme d'études spécialisées en médecine ou chirurgie, 7,7 millions GNF¹⁰⁵ pour un diplôme d'université et interuniversitaire, 12,8 millions GNF¹⁰⁶ pour une formation en master et 16,5 millions GNF¹⁰⁷ pour une formation de doctorat.¹⁰⁸ Pour une formation de master Biodiversité et écologie ou bien une formation de master pluridisciplinaire en Sciences sociales à l'Université Julius Nyerere de Kankan, les frais de scolarité s'élèvent en 2022 à 16 millions de GNF¹⁰⁹, les frais de soutenance à 7 millions de GNF¹¹⁰ et à 300 000 GNF¹¹¹ pour les frais d'inscription ou de réinscription.¹¹²

C'est également le cas pour une formation dans le privé. Pour une formation de master à l'UKAG, qui est l'un des établissements privés les plus fréquentés du pays, les frais de scolarité pour 2021 s'élèvent entre 9 et 10 millions GNF¹¹³ et à 300 000 GNF¹¹⁴ les frais d'inscription et de réinscription.¹¹⁵

En 2022, Bah Oury, opposant historique à l'ancien président Alpha Condé président du parti Union des Démocrates pour la Renaissance de la Guinée (UDRG), qui propose la gratuité des frais de scolarité, souligne que « l'inscription en classe de master dans les universités publiques de la Guinée coûte en moyenne 15 millions GNF¹¹⁶ par an. Les étudiants qui peuvent s'acquitter de ce montant ne sont pas nombreux, obligeant ainsi ceux qui sont d'origine modeste à abrégé leurs études ». ¹¹⁷

⁹⁷ Guineematin.com, 17/10/2022, [url](#)

⁹⁸ Environ 15 euros.

⁹⁹ Environ 21 euros

¹⁰⁰ Environ 26 euros.

¹⁰¹ Guineematin.com, 17/10/2022, [url](#)

¹⁰² Guineematin.com, 11/11/2021, [url](#)

¹⁰³ Entre 742 et 1 808 euros.

¹⁰⁴ Environ 1 090 euros.

¹⁰⁵ Environ 819 euros.

¹⁰⁶ Environ 1 355 euros.

¹⁰⁷ Environ 1 747 euros.

¹⁰⁸ UGANC, 20/09/2022, [url](#) ; UGANC, 16/09/2022, [url](#)

¹⁰⁹ Environ 1 694 euros.

¹¹⁰ Environ 747 euros.

¹¹¹ Environ 31 euros.

¹¹² Facebook, Université de Kankan Infos, publication du 04/07/2022, [url](#) ; Université de Kankan Infos, publication du 07/07/2022, [url](#)

¹¹³ Entre 953 et 1 059 euros.

¹¹⁴ Environ 31 euros.

¹¹⁵ Université Kofi Annan de Guinée (UKAG), Frais de scolarité 2021-2022, [url](#)

¹¹⁶ Environ 1 587 euros.

¹¹⁷ Universiteactu.com, 10/09/2022, [url](#)

Au montant de la formation doivent être ajoutés tous les autres frais tels que le coût du transport, du logement, de la restauration, des achats de livres nécessaires. En 2020, la hausse mondiale du prix du carburant dans le contexte de la pandémie de Covid-19 a impacté directement le budget des étudiants qui doivent utiliser le bus, la moto ou le taxi pour se rendre à l'université.¹¹⁸ Les étudiants ont fait grève pour protester contre la hausse des frais universitaires. Les autorités ont accédé à leurs revendications et rendu gratuits les frais d'inscription et de réinscription dans les établissements supérieurs publics pour l'année universitaire 2020-2021.¹¹⁹

Les étudiants peuvent également bénéficier de bourses d'étude. La bourse d'études, qui est destinée à payer les frais de scolarité, se distingue de la bourse d'entretien, aussi surnommée pécule, qui vise à soutenir les étudiants dans leurs dépenses quotidiennes telles que les transports, l'hébergement, la nourriture, les fournitures scolaires. Les étudiants à l'étranger peuvent également bénéficier de bourses.¹²⁰

A partir de 2006, l'Etat offrait des bourses d'entretien ainsi que des bourses d'études pour les étudiants orientés vers le privé à défaut de place dans les universités publiques. Ces mesures ont contribué à l'explosion du nombre d'étudiants dans les établissements universitaires. Depuis 2017, les autorités ont mis fin au financement des bourses pour les étudiants orientés vers les établissements universitaires privés afin de privilégier à la place le développement des universités publiques.¹²¹ Les autorités ont annoncé à la place des mesures de rénovation et de modernisation telles que des travaux dans les universités publiques, le recensement biométrique des étudiants et des enseignants ou encore la revalorisation des salaires.¹²²

Depuis 2022, le montant des bourses existantes a également été revalorisé par les autorités de transition. Une bourse d'excellence qui s'adresse aux meilleurs bacheliers et étudiants du pays a également été créée pour les étudiants des établissements supérieurs publics.¹²³

6. Corruption et violences en milieu scolaire

Le système éducatif et universitaire est particulièrement affecté par la corruption. Avec l'appui de l'UNESCO, Muriel Poisson, spécialiste de la corruption et de l'éthique dans le secteur de l'éducation, produit en 2021 une cartographie des « risques de corruption en matière d'information, financement, gestion du personnel, passation des marchés publics et examens » en Guinée. Ces risques affectent de nombreux domaines tels que la gestion des effectifs des enseignants, la gestion des manuels ou encore l'évaluation, les examens et les concours.¹²⁴

Dans un reportage plus ancien diffusé en 2011 sur l'éducation en Guinée, Radio France Internationale (RFI) rapporte de nombreux témoignages d'étudiants sur l'environnement de corruption régnant à l'université et sur les pratiques consistant à « acheter des diplômes » en échange de faveurs, notamment sexuelles. Plusieurs témoins et auditeurs disent craindre des représailles s'ils dénoncent les faits. A l'inverse, les autorités refusent de se prononcer sur le phénomène en l'absence de preuves concrètes. Notes et diplômes peuvent être obtenus en échange de « faveurs sexuelles », à tel point que les expressions « MST – Master sexuellement transmissible » ou « NST – Notes sexuellement transmissibles » sont entrées dans le langage courant.¹²⁵

Toutefois, de « nombreuses mesures ont été prises au cours de la dernière décennie, ayant un effet direct sur l'amélioration de la transparence et la réduction des pratiques de corruption ». ¹²⁶

Malgré leur interdiction, les châtiments corporels restent également très pratiqués en milieu scolaire.¹²⁷ En Afrique de l'Ouest, ils sont à la fois courants, pratiqués mais aussi tolérés à la fois par les parents et

¹¹⁸ Universiteactu.com, 21/07/2020, [url](#)

¹¹⁹ Universiteactu.com, 19/12/2020, [url](#)

¹²⁰ Guinée, Ministères en charge du secteur de l'éducation et de la formation, UNESCO, UNICEF, 04/2019, p. 153, [url](#); Universiteactu.com, 14/08/2022, [url](#); Universiteactu.com, 17/08/2022, [url](#)

¹²¹ DOUMBOUYA Mamady, Université de Montréal, 07/2021, p. 24, 41 et 112, [url](#); JA, 18/04/2018, [url](#); JA, 02/10/2018, [url](#)

¹²² Guinée, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS), 05/2020, p. 20-21, [url](#)

¹²³ Universiteactu.com, 14/08/2022, [url](#); Universiteactu.com, 17/08/2022, [url](#)

¹²⁴ POISSON Muriel, Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation, UNESCO, 2021, [url](#)

¹²⁵ RFI, 08/04/2011, [url](#)

¹²⁶ POISSON Muriel, Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation, UNESCO, 2021, [url](#)

¹²⁷ Avocats sans frontières, s.d., p. 29, [url](#)

les enseignants de telle sorte qu'ils font rarement l'objet de poursuites judiciaires.¹²⁸ Le Comité des droits de l'enfant¹²⁹ recommandait à la Guinée en 2019 de mettre à jour son cadre juridique afin d'interdire tous les châtiments corporels envers les enfants et de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour soutenir des pratiques d'éducation non-violente.¹³⁰ Dans un reportage diffusé en 2011, RFI souligne que les enseignants ont encore recours à la chicotte ou d'autres objets¹³¹ pour punir les enfants.¹³²

Les enfants sont aussi exposés à l'exploitation par le travail ou à la mendicité forcée en milieu scolaire. Par exemple, des élèves des écoles coraniques, sont contraints par leurs enseignants à mendier dans les rues ou à effectuer des travaux des champs.¹³³ Dans l'enseignement coranique, la mendicité fait partie de l'enseignement de l'humilité mais la pratique a été détournée par certains maitre coraniques à des fins pécuniaires.¹³⁴ Tout comme dans la pratique du confiage, le travail des enfants sert à compenser les frais de scolarité lorsque les parents ne sont pas en mesure de payer les frais.¹³⁵ De manière générale, le coût de l'école reste très élevé pour les parents.¹³⁶ Le Comité des droits de l'enfant appelle en 2019 la Guinée à redoubler d'efforts pour prévenir et lutter contre le travail des enfants, contre la mendicité forcée des élèves talibés des écoles coraniques et préconise un meilleur encadrement des écoles coraniques.¹³⁷

La pratique du confiage, très répandue en Guinée mais aussi dans le reste de l'Afrique occidentale et centrale, peut constituer un cadre propice à des violences et à l'exploitation des enfants.¹³⁸ Le confiage consiste pour les parents qui ne sont pas en mesure de subvenir aux besoins de leurs enfants à confier volontairement leurs enfants à une personne tierce pour une période plus ou moins longue durant laquelle celle-ci subvient en principe aux besoins de l'enfant en matière d'abri, d'alimentation ou d'éducation en échange d'un travail domestique quotidien. Il existe différents types de confiage. Par exemple, les garçons peuvent être confiés à un maitre de l'école coranique à partir de l'âge de 7 ans dans une visée éducative.¹³⁹

Le harcèlement sexuel et les violences sexuelles affectent les enfants en milieu scolaire. En 2019, le Comité des droits de l'enfant se dit « vivement préoccupé » par « les faits que les filles ne sont pas suffisamment en sécurité à l'école et courent un risque élevé d'être victime de harcèlement sexuel et de violences sexuelles ». ¹⁴⁰ Même si des efforts importants ont été fournis par la Guinée pour mettre à jour son cadre légal et se conformer à ses engagements internationaux en matière d'égalité des genres et de lutte contre les violences sexuelles, les autorités se heurtent à différents obstacles qui ne leur permettent pas de prévenir et détecter les violences sexuelles, prendre en charge les victimes et poursuivre les auteurs présumés de manière suffisante et efficace.¹⁴¹ Par ailleurs, les données réunies en 2022 par *Amnesty International* indiquent que la majorité des viols recensés étaient commis par des hommes majeurs issus de la famille ou de l'entourage proche de la victime, ayant un ascendant moral ou religieux sur leurs victimes, souvent mineures de moins de 15 ans.¹⁴²

¹²⁸ ROY Emilie, HUMEAU Philippe, QUALE, UNICEF, 01/2018, p. 55, [url](#)

¹²⁹ Au sein de l'ONU, le Comité des droits de l'enfant est composé d'experts indépendants qui examinent périodiquement le respect de la Convention relative aux droits de l'enfant par les Etats parties à la Convention.

¹³⁰ ONU, Comité des Droits de l'Enfant, 28/02/2019, [url](#)

¹³¹ En Afrique, la chicotte était historiquement un fouet à lanières introduit par les colons et utilisé pour punir les esclaves par flagellation. Après l'abolition de l'esclavage, la chicotte a continué de servir d'instrument de punition dans le système scolaire, en particulier dans les écoles coraniques où les talibés sont fréquemment violentés. Aujourd'hui, d'autres objets sont utilisés pour remplacer la chicotte comme une chaussure, un bâton ou une chaîne de vélo.

¹³² RFI, 22/04/2011, [url](#)

¹³³ US Department of Labour, 28/09/2022, [url](#) ; UNICEF, 01/2018, [url](#) ; Aminata.com, 10/06/2018, [url](#)

¹³⁴ ROY Emilie, HUMEAU Philippe, QUALE, UNICEF, 01/2018, p. 55, [url](#)

¹³⁵ ROY Emilie, HUMEAU Philippe, QUALE, UNICEF, 01/2018, p. 60, [url](#)

¹³⁶ USA, US Department of Labour, 28/09/2022, [url](#)

¹³⁷ ONU, Comité des Droits de l'Enfant, 28/02/2019, [url](#)

¹³⁸ USA, US Department of Labour, 28/09/2022, [url](#)

¹³⁹ UNICEF, 01/2018, p. 18, [url](#)

¹⁴⁰ ONU, Comité des Droits de l'Enfant, 28/02/2019, p. 11, [url](#)

¹⁴¹ ONU, Comité des Droits de l'Enfant, 28/02/2019, p. 11, [url](#) ; Amnesty International, 2022, p. 23, [url](#)

¹⁴² Amnesty International, 2022, p. 23, [url](#)

Bibliographie

Sites web consultés en août 2023.

Organisations intergouvernementales

POISSON Muriel, Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation, « Cartographie des risques de corruption dans le secteur de l'éducation en Guinée », UNESCO, 2021, <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000376056?posInSet=11&queryId=ae666a81-5764-4add-993f-c2b0b7c162a7>

Guinée, Ministères en charge du secteur de l'éducation et de la formation, UNESCO, UNICEF, « République de Guinée : Analyse du secteur de l'éducation et de la formation pour l'élaboration du programme décennal (2019-2028), 04/2019, 353 p., <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000370683>

ONU, Comité des Droits de l'Enfant, Comité des droits de l'enfant, Observations finales concernant le rapport de la Guinée valant troisième à sixième rapports périodiques, 28/02/2019, https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CRC%2FCO%2FGIN%2FCO%2F3-6&Lang=fr

ROY Emilie, HUMEAU Philippe, « État des lieux sur l'offre et les mécanismes institutionnels relatifs à l'éducation coranique et à l'enseignement islamique dans les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre », QUALE, UNICEF, 01/2018, [https://www.unicef.org/wca/media/3071/file/Rapport_%C3%A9ducation coranique et %C3%A0 l%27enseignement islamique dans les pays d%27Afrique de l%27Ouest et du Centre.pdf](https://www.unicef.org/wca/media/3071/file/Rapport_%C3%A9ducation%20coranique%20et%20l%27enseignement%20islamique%20dans%20les%20pays%20d%27Afrique%20de%20l%27Ouest%20et%20du%20Centre.pdf)

UNESCO, Bureau international d'éducation, « Données mondiales de l'éducation, 7^{ème} édition, 2010-2011 », 12/2010, https://www.ibe.unesco.org/fileadmin/user_upload/Publications/WDE/2010/pdf-versions/Guinea.pdf

MARCHAND Jacques, « Les écoles communautaires – Mali, Sénégal, Togo », IIEP UNESCO, 2000, <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000122461>

Institutions nationales

USA, US Department of Labour, 2021 Findings on the Worst Forms of Child Labour, 28/09/2022, <https://www.dol.gov/agencies/ilab/resources/reports/child-labor/guinea>

Guinée, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS), Annuaire stratégique de l'année universitaire 2018-2019, 05/2020, https://www.stat-guinee.org/images/Documents/Publications/SSN/mesrs/Annuaire_MESRS_2019.pdf

Guinée, Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (METFPE), 12/2019, https://www.stat-guinee.org/images/Documents/Publications/SSN/metfpet/TB/TB_ETFP_2018-2019.pdf

Guinée, MESRS, Banque mondiale, IIEP UNESCO, « Le système éducatif guinéen : diagnostic et perspectives pour la politique éducative dans le contexte de contraintes macro-économiques fortes et de réduction de la pauvreté », 2006, https://iipe-dakar.lmc-dev.fr/sites/default/files/2021-09/resen_guinee_2005.pdf

Organisations non gouvernementales

Amnesty International, « La honte doit changer de camp », Garantir les droits et la justice pour les victimes de violences sexuelles en Guinée » 2022, 79 p., https://amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr/89def3c2-772c-4631-922e-8d48928a1d86_AFR2954102022FRENCH.pdf

Avocats sans frontières, « La protection de l'enfance à l'aune de la transition politique », s.d., https://www.avocatssansfrontieres-france.org/media/data/paragraphes_listes/documents/document_pdf-69.pdf

Ouvrages et articles universitaires

DOUMBOUYA Mamady, Les universités publiques en Guinée à l'heure des réformes : le point de vue des acteurs locaux, Université de Montréal, 07/2021, https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/26006/Doumbouya_Mamady_2021_Memoire.pdf?sequence=2&isAllowed=y

SOMPARE Ester Botta, SOMPARE Abdoulaye Wotem, « Les étudiants guinéens face aux incertitudes de l'insertion professionnelle », Les Cahiers d'Afrique de l'Est, 54, 2020, <http://journals.openedition.org/estafrica/1201>

DIA Hamidou, HUGON Clothilde, D'AIGLEPIERRE Rohen, « Le monde des écoles coraniques. Essai de typologie pour le Sénégal », Afrique contemporaine, 2016/1, n° 257, <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2016-1-page-106.htm?ref=doi>

BARRY Alpha Ousmane, « Le français et les langues nationales en Guinée : complémentarité ou accommodation ? », <https://books.openedition.org/pub/42047?lang=fr> dans NGALASSO-MWATHA Musanji (dir.), « Le français et les langues partenaires : convivialité et compétitivité », Presses universitaires de Bordeaux, 2014, 456 p., <https://books.openedition.org/pub/42047?lang=fr>

GOMEZ-PEREZ Muriel, « 4. Itinéraires de réformistes musulmans au Sénégal et en Guinée : regards croisés (des années 1950 à nos jours) », dans : Isidore Ndaywel è Nziem éd., *Images, mémoires et savoirs. Une histoire en partage avec Bogumil Koss Jewsiewicki*. Paris, Karthala, « Hommes et sociétés », 2009, p. 435-460, <https://www.cairn.info/images-memoires-et-savoirs--9782811102081-page-435.htm>

GANDOLFI Stefania, « L'enseignement islamique en Afrique noire », Cahiers d'études africaines, 169-170, p. 261-277, 01/01/2003, <https://journals.openedition.org/etudesafricaines/199>

MARTIN Jean-Yves, « Les écoles spontanées en Afrique subsaharienne », Cahiers d'études africaines, 169-170, 2003, p. 19-39, <https://doi.org/10.4000/etudesafricaines.188>

Médias

Guineematin.com, « Guinée : 27,46% d'admis au Baccalauréat 2023 », 15/07/2023, <https://guineematin.com/2023/07/15/guinee-2746-dadmis-au-baccalaureat-unique-session-2023/>

Guineetime.info, « BEPC 2023 en Guinée : Plus 34,05% de taux de réussite (Statistiques MEPU-A) », 03/07/2023, <https://guineetime.info/2023/07/03/bepc-2023-en-guinee-plus-3405-de-taux-de-reussite-statistiques-mepu-a/>

Aminata.com, « Guinée : 143 949 admis au CEE 2023, soit 44,25% de réussite », 29/06/2023, <https://aminata.com/guinee-143-949-admis-au-cee-2023-soit-4425-de-reussite/>

Guinee7.com, « CEE/Conakry : les épreuves de rédaction et géographie lancées par Dr Bernard Goumou », 05/06/2023, <https://www.guinee7.com/2023/06/05/cee-conakry-les-epreuves-de-redaction-et-geographie-lancees-par-dr-bernard-goumou/>

Bkinfo7.com, « Education : Examens nationaux session 2023 – publication de l’emploi du temps complet », 29/03/2023, <https://bkinfo7.com/examens-nationaux-session-2023-publication-de-lemploi-du-temps-complet/>

Afrigexams.com, « Calendrier général des examens de sortie et du concours d’entrée dans les institutions d’enseignement technique et professionnelle de Guinée, session 2023 », 07/03/2023, <https://www.afrigexams.com/calendrier-general-des-examens-de-sortie-et-du-concours-dentree-dans-les-institutions-denseignement-technique-et-professionnelle-de-guinee-session-2023/>

Visionguinee.info, « Guinée : les écoles franco-arabes sont-elles en voie de déperdition ? », 19/12/2022, <https://www.visionguinee.info/guinee-les-ecoles-franco-arabes-sont-elles-en-voie-de-deperdition/>

Guineematin.com, « Enseignement technique et formation professionnelle : les épreuves du concours d’entrée seront lancées lundi », 22/10/2022, <https://guineematin.com/2022/10/22/enseignement-technique-et-formation-professionnelle-les-epreuves-du-concours-dentree-seront-lancees-lundi/>

Guineematin.com, « Des bourses d’études à l’Enseignement Technique : un ouf de soulagement pour les élèves et leurs parents », 17/10/2022, <https://guineematin.com/2022/10/17/des-bourses-detudes-a-lenseignement-technique-un-ouf-de-soulagement-pour-les-eleves-et-leurs-parents/>

Eco Finance Guinée, « Cahiers, tenues, cartables... combien coûte une rentrée scolaire aux familles ? », 04/10/2022, <https://www.ecofinanceguinee.com/cahiers-tenues-cartables-combien-coute-une-rentree-scolaire-aux-familles/>

Guineenews.com, « Education : les parents à l’épreuve de la rentrée des classes », 03/10/2022, <https://guineenews.org/education-les-parents-a-lepreuve-de-la-rentree-des-classes/>

Universiteactu.com, « Enseignement Supérieur : BAH Oury déplore la cherté des frais des Études en Master », 10/09/2022, <https://universiteactu.com/?p=16788>

Agence Ecofin, « Guinée : le gouvernement plafonne les frais d’inscription dans les écoles privées », 07/09/2022, <https://www.agenceecofin.com/formation/0709-100948-guinee-le-gouvernement-plafonne-les-frais-d-inscription-dans-les-ecoles-privees>

Universiteactu.com, « Orientation des bacheliers et revalorisation des bourses: Les précisions de Dre Diaka Sidibe », 17/08/2022, <https://universiteactu.com/?p=16376>

Universiteactu.com, « MESRSI : Revalorisation des bourses pour les étudiants guinéens, une acte salubre et historique », 14/08/2022, <https://universiteactu.com/?p=16362>

Guineenews.org, « Guinée : le SMIG passe de 440 à 550 mille gnf (décret) » 01/06/2022, <https://guineenews.org/guinee-le-smig-passe-de-440-a-550-mille-gnf-decret/>

Universiteactu.com, « Les étudiants guinéens au Maroc réclament le paiement de leurs bourses d’entretien », 26/04/2022, <https://universiteactu.com/?p=13876>

Universiteactu.com, « AI EAMAR : Votre quotidien à la découverte de la première Université Franco-Arabe en Guinée », 27/01/2022, <https://universiteactu.com/?p=12527>

Laguinee.info, « Déblocage des bourses en Franco-arabe : la décision salubre par l’Union des écoles franco-arabes de Guinée », 06/01/2022, <https://laguinee.info/2022/01/deblocage-des-bourses-en-franco-arabe-la-decision-salubre-par-lunion-des-ecoles-franco-arabes-de-guinee/>

Guineematin.com, « Le franco-arabe en Guinée : Difficultés et débouchés », 23/12/2021, <https://guineematin.com/2021/12/23/le-franco-arabe-en-guinee-difficultes-et-debouches/>

Guineematin.com, « Culture : les autorités et leaders religieux célèbrent la langue arabe en Guinée », 22/12/2020, <https://guineematin.com/2020/12/22/culture-les-autorites-et-leaders-religieux-celebrent-la-langue-arabe-en-guinee/>

Guineematin.com, « Cherté des frais de scolarité : le cri de cœur de certains parents d'élèves », 30/11/2020, <https://guineematin.com/2020/11/30/cherte-des-frais-de-scolarite-le-cri-de-coeur-de-certains-parents-deleves/>

Guineematin.com, « Enseignement supérieur : voici les raisons de la suppression de la formation payante dans le public », 11/11/2021, <https://guineematin.com/2021/11/11/enseignement-superieur-voici-les-raisons-de-la-suppression-de-la-formation-payante-dans-le-public/>

Guineeelites.org, « Arnaque dans les écoles publiques, la FEGUIPAE met en garde les responsables d'écoles », 03/11/2021, <https://www.guineeelites.org/arnaque-dans-les-ecoles-publiques-la-fegui-pae-met-en-garde-les-responsables-decoles/>

Universiteactu.com, « Kindia/Université de Foulaya: Une Rentrée morose », 02/11/2021, <https://universiteactu.com/?p=10158>

Universiteactu.com, « UGLC Sonfonia/Gratuité des inscriptions et réinscriptions : le remboursement des Étudiants déjà débute ce lundi », 21/12/2020, <https://universiteactu.com/?p=6674>

Universiteactu.com, « Grève des Étudiants: les frais d'inscription et de réinscription supprimé », 19/12/2020, <https://universiteactu.com/?p=6641>

Universiteactu.com, « Guinée: des étudiants dénoncent la hausse des frais d'inscription et de réinscription », 02/12/2020, <https://universiteactu.com/?p=6451>

Universiteactu.com, « Enseignement supérieur : La rentrée universitaire est fixée au 02 Novembre 2022 », 05/10/2022, <https://universiteactu.com/?p=17058>

Universiteactu.com, « Réouverture des classes: le coût du transport rougissent les yeux des élèves et Etudiants », 21/07/2020, <https://universiteactu.com/?p=4917>

JA, « Guinée : les défis d'Alpha Condé », 02/10/2018, <https://www.jeuneafrique.com/mag/636117/politique/guinee-les-defis-dalpha/>

Guineematin.com, « Conakry : des frais de scolarité très élevés dans les écoles privées », 05/09/2018, <https://guineematin.com/2018/09/05/conakry-des-frais-de-scolarite-tres-eleves-dans-les-ecoles-privees/>

Aminata.com, « Ecoles et foyers coraniques indexés comme centres d'exploitation infantile », 10/06/2018, <https://aminata.com/guinee-ecoles-et-foyers-coraniques-indexes-comme-centres-dexploitation-infantile/>

JA, « Universités : en Guinée, le privé joue sa survie », 18/04/2018, <https://www.jeuneafrique.com/mag/549104/economie/universites-en-guinee-le-prive-joue-sa-survie/>

Anadolu Agency, « Guinée: L'orientation universitaire révolutionnée par un jeune de moins de 30 ans », 20/10/2017, <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/quin%C3%A9e-l-orientation-universitaire-%C3%A9volutionn%C3%A9e-par-un-jeune-de-moins-de-30-ans-/943217>

JA, « Internet : Djoliba, un portail au secours des bacheliers guinéens », 13/04/2016, <https://www.jeuneafrique.com/mag/315136/economie-entreprises/internet-djoliba-portail-secours-bacheliers-guineens/>

RFI, « 8 milliards de voisins : Etat des lieux de l'école primaire », 26min, 22/04/2011, <https://www.rfi.fr/fr/emission/20110422-2-guinee-etat-lieux-ecole-primaire-suite>

RFI, « 8 milliards de voisins : 2. Etat des lieux des universités en Guinée », 26min, 08/04/2011, <https://www.rfi.fr/fr/emission/20110408-2-etat-lieux-universites-guinee-suite>

Réseaux sociaux

Facebook, Université de Kankan Infos, publication du 02/11/2022, <https://www.facebook.com/universitedekankan/posts/pfbid02jaF6nVeTvyYDMiVZXePGV3FCVcQN6TtHWiFtzbhFvv7G2m9XAfHpa8LvFcjmev23I>

Université de Kankan Infos, publication du 07/07/2022, <https://www.facebook.com/universitedekankan/photos/pb.100057237197787.-2207520000./1456363304798683/?type=3>

Facebook, Université de Kankan Infos, publication du 04/07/2022, <https://www.facebook.com/universitedekankan/photos/pb.100057237197787.-2207520000./1454496101652070/?type=3>

Facebook, Islam Info In Guinea, publication du 30/12/2022, <https://www.facebook.com/100068661296061/videos/699474814862999/>

Autres

Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC), Note de service portant fixation des frais de formation au diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine, diplôme d'université (DU) et diplôme interuniversitaire (DIU) à l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry, 20/09/2022, https://uganc.edu.gn/wp-content/uploads/2022/11/UGANC_Frais-de-formation-DES.DIU_DU_.pdf

UGANC, Note de service portant fixation des frais de formation au master de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry, 16/09/2022, <https://uganc.edu.gn/wp-content/uploads/2022/11/Note-de-Service-frais-de-formation-master.pdf>

Université Général Lansana Conté de Sonfonia (UGLCS), Master Philosophie et psychopédagogie, s.d., <https://uglcs.org/masterphilo-admission/>

Parcours Pro Guinée, s.d., <https://www.parcoursproguinee.org/formations-et-institutions/>

Université Kofi Annan de Guinée (UKAG), Frais de scolarité 2021-2022, <http://www.ukaguinee.org/public/admission/frais-de-scolarite>